

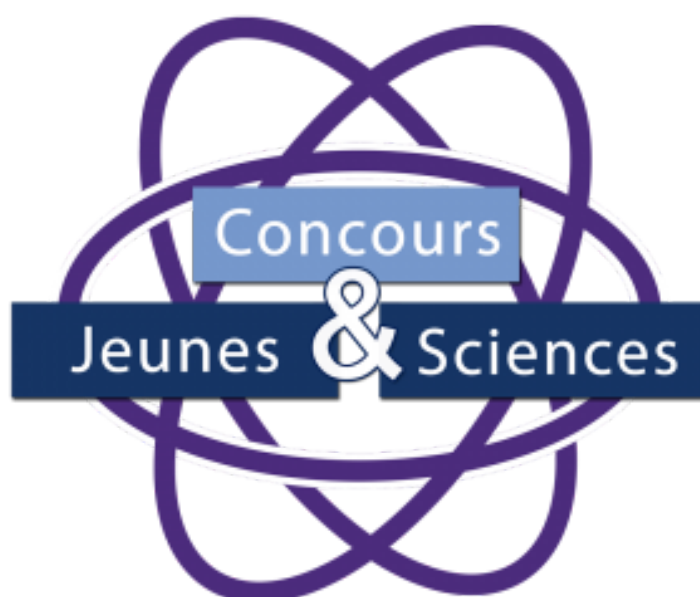


**AFNEUS**

Les étudiant.e.s en sciences

# Règlement pour les pré-sélections locales du concours Jeunes & Sciences

Edition 2023





## ARTICLE I :

Le concours est ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s inscrit.e.s pour l'année universitaire 2022-2023 dans un parcours en sciences, techniques, ingénierie, philosophie et/ou histoire des sciences, épistémologie, médiation ou communication scientifique, de bac+1 à bac+5.

## ARTICLE II :

Le thème des concours locaux 2023 est **"Les Énergies"**. Les sujets de présentation sont au choix des candidat.e.s tant qu'ils respectent le thème global.

## ARTICLE III :

Le.la gagnant.e d'un concours local s'engage à être présent.e auprès de l'.des association.s représentée.s lors des événements de l'AFNEUS suivants :

- Le conseil d'administration qui aura lieu du 5 au 7 mai 2023 pour une éventuelle phase de sélection nationale.
- Au Congrès de l'AFNEUS, qui aura lieu du 26 au 29 octobre 2023.

## ARTICLE IV :

La prestation des candidat.e.s aux concours locaux doit être fournie avec la liste des références bibliographiques utilisée pour étayer leur travail. Cette bibliographie doit impérativement respecter la nomenclature usuelle de l'édition scientifique. Une source non référencée scientifiquement ou fausse pourra invalider la prestation des candidat.e.s. La bibliographie devra être envoyée aux organisateur.rice.s des concours et aux membres du jury pendant le concours.

Nomenclature à respecter : AUTEUR.RICE Titre de l'article. Titre de la revue, année de publication, volume, numéro, pagination. (Exemple : SANCHEZ L. Rafael. A new cyclic anisotropic model for plane strain sheet metal forming. International journal of mechanical sciences, 2000, vol. 42, n° 4, pp. 705 - 728)



## ARTICLE V :

Le.la candidat.e sera évalué.e sur :

- La cohérence de sa présentation.
- Son aisance à l'oral.
- Sa capacité à vulgariser un sujet scientifique.

L'ordre de passage sera tiré au sort.

Chaque membre du jury devra donc noter les différent.e.s candidat.e.s sur ces critères :

- La maîtrise du sujet.
- La pédagogie.
- L'aisance à l'oral.
- Le support de présentation.

Le classement final sera annoncé le jour même. Le.la gagnant.e aura donc la chance de représenter l'association ou le groupe d'associations lors de la finale nationale.

## ARTICLE VI :

Le.la vainqueur.e de cette phase de sélection locale s'engage à travailler et à communiquer avec l'association ou le groupe d'associations pour la suite du concours et des événements à venir.

De la même façon, l'association ou le groupe d'associations s'engage(nt) à suivre le travail du.de la candidat.e qui représentera l'association ou le groupe d'associations à la finale nationale. Elle(s) s'engage(nt) à le.la soutenir et à lui venir en aide en cas de problème.

Signature du.de la.des président.e.s  
de l'.des association.s :

Signature du.de la candidat.e: